

COMMUNE DE WIWERSHEIM

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 avril 2019 à 19 h 30

Sous la Présidence de Roland MICHEL, maire

Nombre de Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 15 Conseillers présents : 14

Membres présents : MICHEL Roland, ESSLINGER Bernard, BIRLE Hubert, KUHN Josiane, ANDRE Christophe, GRESS Cathy, KISTER Denis, BECK Muriel, ZILLOTTO Christine, KOERIN Benoît, GRASS Thierry, SALLES Célya, WURM Sébastien et BURGSTAHLER Paul,

Absent excusé : RUIZ Denis,

1) le compte rendu de la séance du 18 mars 2019 est approuvé à l'unanimité

2) PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE DOSENHEIM/K AUX FRAIS DE L'ECOLE

M le maire rappelle qu'une convention financière a été établie et signée en 2014 entre les 2 communes membres du RPI de Dossenheim/Kochersberg et Wiwersheim.

Cette convention stipule que tous les frais liés au fonctionnement, à la gestion et à l'amélioration de la structure de l'école sont pris en charge et payés par la Commune de Wiwersheim (année n) et que la commune de Dossenheim/K participe à ces frais (année n+1) En 2018, ils s'élèvent à **138 467,06 €**

La participation de la commune de Dossenheim/Kochersberg est calculée sur une base de 20 élèves. Il y a 115 élèves en tout. Le rapport 20/115 donne la participation suivante :
 $(138\ 467,06 : 115) \times 20 = 24\ 081,23 \text{ €}$

Ces frais se décomposent comme suit :

- frais de personnel : 11 745,58 €
- frais à caractère général : 12 335,65 €

Adopté à l'unanimité à l'unanimité des membres présents

3) ACHAT DE MOBILIER SCOLAIRE

Le maire informe le conseil, qu'un certain nombre de chaises et de tables, à l'école, sont à remplacer parce qu'elles sont anciennes, usées et non réglables.

Le conseil municipal approuve le devis de Bureau Bibliothèque Scolaire de Kaysersberg pour la fourniture de 20 tables réglables avec casiers et 27 chaises empilables et réglables.

Cet achat se monte à 3 851,68 € H.T. soit 4 622,02 € T.T.C

Approuvé à l'unanimité des membres présents

3) BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal, approuve, à 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, le Budget Primitif de la commune 2019 comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT	Section d'INVESTISSEMENT
Dépenses : 1 094 204,57 €	Dépenses : 1 463 467,04 €
Recettes : 1 094 204,57 €	Recettes : 1 463 467,04 €

Informations :

- Le maire rappelle la date des élections européennes, le 26 mai 2019 et demande aux conseillers municipaux d'être disponibles pour siéger au bureau de vote.
- Christophe ANDRE a été désigné comme délégué de la commune pour le lancement du « passeport du jeune citoyen », initié par la communauté de communes, les voix citoyennes et les autres partenaires du domaine éducatif.
- La communauté de communes a porté à son budget 2019 les crédits nécessaires à l'achat d'une partie du terrain communal de la Protection des Végétaux, pour l'installation de sa future caserne des pompiers.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30

REPARTITION FRAIS ECOLE ANNEE 2018

ELEMENTS DE CALCUL	ANNUEL
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	
- Salaire de LORENTZ Geneviève (aide maternelle) salaire annuel + charges patronales	27 627,17
- Quote-part (2/3) salaire de PIERSON Doris (nettoyage des 2 salles école maternelle, salle de jeux, bureau, couloir, cour, ...) 11 970,73 x 2/3	7 980,65
- Quote-part (1/3) salaire de PIERSON Martial (petites réparations, peinture, balayage feuilles, déneigement...) 5 275,20 € x 1/3	1 758,40
- Salaire de WODLING Anne (aide maternelle à mi-temps) et (entretien et nettoyage école)	23 155,98
- Quote-part (1/3) salaire de NIESS Jean-Marie (petites réparations, peinture, balayage feuilles, déneigement...) 7 752,53 € x 1/3	2 584,17
- Quote-part (1/2) ZIMMERMANN Sabine Doris (nettoyage des 2 salles école maternelle, salle de jeux, bureau, couloir, cour, ...) 6 859,10 x 1/2	3 429,55
- Assurance du personnel CIGAC	698,63
- médecine du travail	302,55
Sous-total	<u>67 537,10</u>
<u>AUTRES FRAIS</u>	
- Electricité	14 231,24
- Téléphone (contrat et consommation)	350,00
- Activation et désactivation alarme par le téléphone	468,00
- Abonnement Internet	409,33
- Abonnement télésurveillance (alarme) + intervention	292,59
- Assurance des locaux	2 793,47
- Eau et assainissement	725,68
- Fournitures scolaires suivant budget pour 5 classes	4 000,00
- Entretien des extincteurs	65,00
- Maintenance photocopieur et maintenance et intervention sur ordinateurs +cartouches imprimante couleur	1 992,12
- Produits d'entretien ménagers	1 603,70
- Subvention coopérative scolaire rentrée	382,00
- Fête d'école+ conseil école + Noël + départ directrice	626,78
- Timbres postaux	100,00
- Energest (entretien et réparation des climatiseurs)	557,82
- Redevance ordures ménagères	350,00
- NAP	1 008,00
- Livres et fichiers	1 467,75
- Subvention classe découverte	1 500,00
- Journée animation nature du 20/04/2018	461,20
Sous-total	<u>33 384,68</u>

ELEMENTS DE CALCUL	ANNUEL
<u>GROS TRAVAUX</u>	
- Remise à neuf de la salle d'évolution	7 612,58
- Remplacement des anciens Vélux par de nouveaux châssis avec volets et ouverture électrique	16 170,92
<u>FRAIS D'ENTRETIEN DE BATIMENT ET EXTERIEURS + MOBILIER</u>	
- Matériel et fournitures diverses (ampoules + luminaires + chaise de bureau + bacs de rangement + pharmacie	901,95
- Vérifications électriques et les moyens de secours par le bureau de contrôle « VERITAS »	383,68
- Diverses réparations (sanitaire et gouttière)	491,10
- Achat de tableaux connectés TBI pour 2 classes + contrat de maintenance	11 337,65 647,40
Sous-total	<u>37 545,28</u>
FRAIS TOTAL POUR L'ANNEE 2018	<u>138 467,06</u>

Nombre d'enfants inscrits à l'école en 2018 : 115

Participation de Dossenheim/Kochersberg sur la base de 20 élèves

TOTAL pour l'année pour Dossenheim/K $(138\,467,06 : 115) \times 20 = 24\,081,23\text{€}$

dont :

- frais de personnel : $(67\,537,10 : 115) \times 20 = 11\,745,58\text{€}$

- autres frais, entretien,
achats et travaux $(70\,929,96 : 115) \times 20 = 12\,335,65\text{€}$